



**CREHA OUEST**

Solutions numériques partagées pour le logement social

# Présentation version 9.6

## Les évolutions

---

Juin 2022



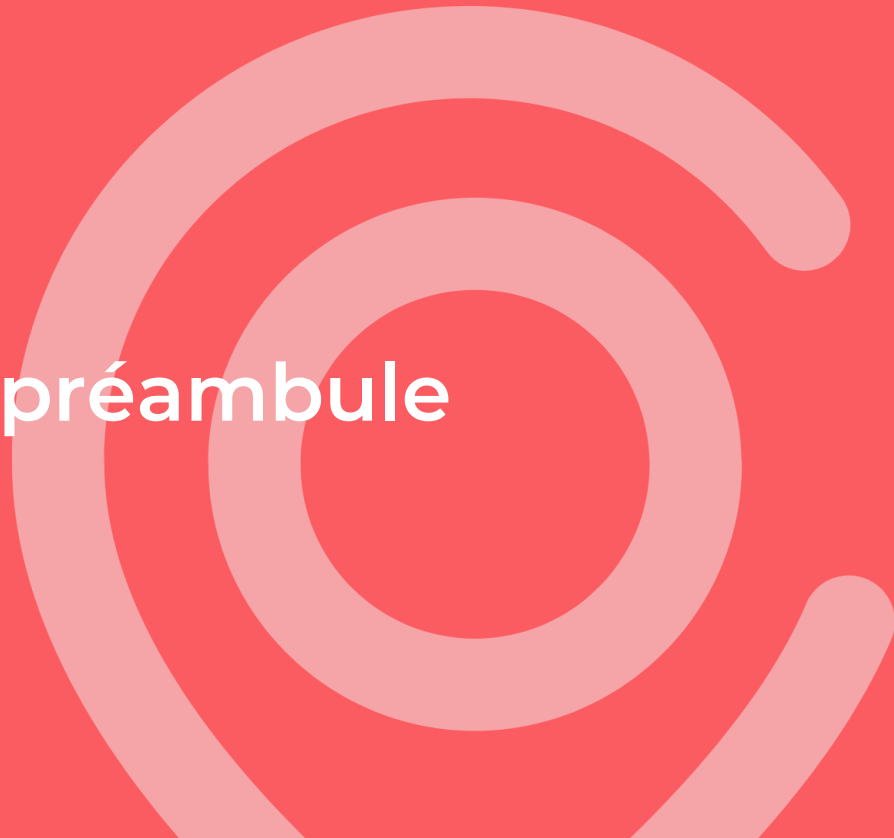
# Sommaire

1. Mise en œuvre et prérequis
2. L'envoi de SMS
3. Evolutions diverses liées à la demande
4. Evolutions diverses liées à l'instruction
5. Mise en visibilité des biens et publication d'annonces
6. Points divers



**#01**

**Mise en œuvre et préambule**



# 01. Mise en œuvre et prérequis

## Bretagne et Pays de la Loire

→ Mise en production : **Mardi 14 juin** à 19h

→ Application indisponible du 14.06 à 19h jusqu'au 15.06 à 8h

Un autre document sera mis à disposition pour les différents correctifs de l'application Imhoweb.



# 01. Mise en œuvre et prérequis

## Rappel prérequis techniques :

- A chaque mise à jour de version, il convient de supprimer les fichiers temporaires du navigateur
  - Procédure disponible sur la page des prérequis (rubrique Purge de l'historique du navigateur) : <https://www.fdls44.fr/imhoweb44/iwgp-ressources/prerequis/prerequis.htm>

L'accès aux bases recettes est disponible en permanence.



# #02

## L'envoi de SMS



## 02. L'envoi de SMS

Avant la mise en place du service d'envoi SMS, seuls deux canaux de communication permettaient aux utilisateurs de communiquer avec les demandeurs : voie postale et/ou par mail.

Désormais, il sera possible de communiquer avec les demandeurs via trois canaux de communication :

- Courrier
- Mail
- SMS

L'objectif de ce service est d'informer autrement les demandeurs sur le traitement de leur demande de logement.





## 02. L'envoi de SMS

- Cette version permet d'envoyer des SMS standards (texte en dur avec éventuellement lien hyper texte).
- Le SMS peut être associé ou non à un courrier ou un mail.
- L'envoi est tracé dans l'historique de la demande ainsi que dans le suivi des échanges

### **A compter de la version 9.7 (novembre 2022)**

- Possibilité de personnaliser le SMS avec des champs de fusion
- Possibilité de paramétrer l'envoi de SMS à partir d'événements liés à la demande ou à l'instruction



## 02. L'envoi de SMS

→ Le paramétrage des SMS se fait dans le menu des modèles d'exécutions à l'instar des éditions personnalisées.

SMS d'accompagnement

### SMS d'accompagnement

Nom expéditeur du SMS

Demande de logement 44

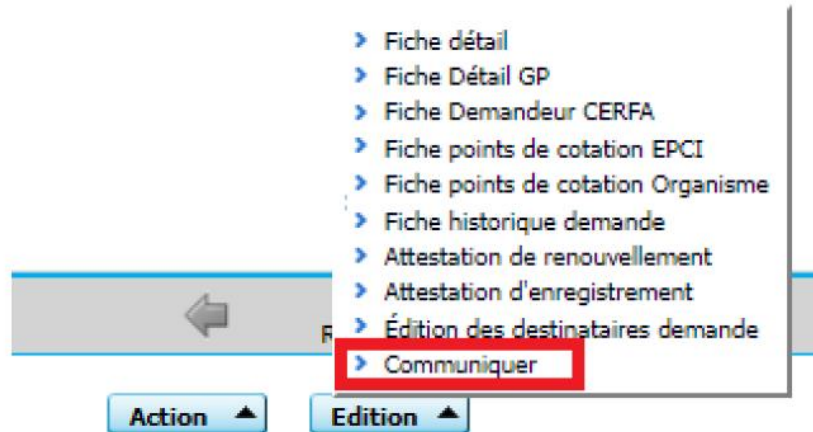
Corps du SMS

Bonjour,  
Un nouveau courrier est disponible dans votre espace demandeur : [www.demandelogement44.fr](http://www.demandelogement44.fr)  
Nous vous invitons à le consulter.



## 02. L'envoi de SMS

→ Sur l'application le bouton "Editions personnalisées" a été renommé "Communiquer«



→ **Le SMS n'est envoyé qu'au demandeur principal**



## 02. L'envoi de SMS

- Le coût d'envoi des SMS sera prise en charge par le CREHA OUEST dans la limite d'une certaine volumétrie.
- Une phase d'observations sera effectuée jusqu'à fin 2022.
- En tant que bailleurs,
  - Etes-vous intéressés ?
  - Dans quel cadre souhaiteriez-vous l'utiliser (demande, instruction...) ?
  - Cette nouvelle fonctionnalité sera ajoutée au programme de formation des éditions personnalisées



#03

Evolution diverse liée à la  
demande



## 03. Evolutions diverses liées à la demande

### → **Visibilité du mot de passe** à la connexion sur le **site grand public**

- Afin d'éviter aux demandeurs de se tromper lors de la saisie de leur mot de passe sur le site grand public, il est désormais possible de voir le mot de passe saisi.
- Cette visibilité concerne l'activation de l'espace privé, la connexion à l'espace privé et la réinitialisation et le changement de mot de passe.

### → Gestion du **nom d'usage**

- Avec le Cerfa4, le nom de naissance est devenu le nom qui doit être obligatoirement renseigné. Cependant le nom d'usage (en particulier pour les femmes mariées qui utilisent celui de leur époux) est celui utilisé au quotidien.
- Le nom d'usage est donc désormais celui affiché en priorité partout dans l'application, s'il est renseigné, avec entre parenthèses le nom de naissance.
- De même, lorsqu'on recherche une demande sur le nom, il est maintenant possible dans toute l'application d'indiquer soit le nom d'usage, soit le nom de naissance.



## 03. Evolutions diverses liées à la demande

### → Conservation du passage au **statut Délai anormalement long**

- Lorsqu'une demande passe en délai anormalement long, un évènement trace ce passage dans l'historique de la demande. Cet évènement était supprimé une fois la demande satisfaite afin d'éviter de refaire le calcul sur les demandes satisfaites.
- L'évènement est donc désormais conservé pour que les statistiques sur le nombre de jours en délai dépassé soient correctes, et le calcul des demandes en délai anormalement long ne prend plus en compte les demandes satisfaites.
- Un script correctif (lancé au passage de la version) sur les demandes satisfaites permet de récupérer cet évènement.

### → Labélisation des **publics prioritaires de la Mayenne**

- Suite à la mise en place de la priorité manuelle "Sans abri / habitat de fortune", le statut de logement actuel "Sans abri ou habitat de fortune" est retiré des critères automatiques de la labélisation "Contingent préfectoral PLALHPD"



## 03. Evolutions diverses liées à la demande

### → Gestion des **occupants**

- Actuellement, les occupants transmis au SNE et AL'In sont seulement ceux à charge fiscalement, ou en garde alternée, ou en droit de visite.
- Les occupants dont le lien de parenté est 'Parent', 'Enfant' ou 'Autre', et qui ne sont pas à charge fiscalement ne sont pas envoyés.
- Cette situation n'est pas correcte, ces occupants auraient dû être enregistrés comme colocataire.
- Les liens de parenté 'Parent', 'Enfant' ou 'Autre' perdurent toujours mais correspondent à des personnes à charge fiscalement (tutelle par exemple).
- De nombreuses demandes ont ainsi été enregistrées de manière incorrecte.
- Un message d'alerte est donc dorénavant affiché pour ces demandes lors de toute modification ou renouvellement de demande : *"Attention ! Les occupants avec le lien de parenté 'Parent', 'Enfant' ou 'Autre' doivent être à charge pour déterminer la taille du logement attribué. Veuillez rectifier la demande, soit en les indiquant 'à charge fiscalement' si c'est bien le cas, soit en les notant comme codemandeur avec le lien de parenté correspondant"*.
- *Action à réaliser : mise à jour de la demande (mettre à charge) ou changement de nature*





## 03. Evolutions diverses liées à la demande

- Suppression de la saisie obligatoire du NIR pour les demandeurs étrangers (union européenne et hors UE) et pour les demandes ANRU
- Sur l'écran de création de demande, le n° de sécurité sociale devient facultatif

**Nouvelle demande** Valider Annuler

Nature

Demande ANRU

**Le demandeur**

Civilité

Nom de naissance

Nom d'usage (si différent)

Prénoms

Date de naissance

N° sécurité sociale

**Demandeur**

Civilité

Nom de naissance

Nom d'usage (si différent)

Prénoms

Date de naissance

Nationalité

N° sécurité sociale

Situation familiale

Date

- Suite à la saisie de la nationalité du demandeur et du codemandeur, un contrôle sera effectué. Si la nationalité est Française, la zone « N° sécurité sociale » devient obligatoire.



**#04**

**Evolutions diverses liées à  
l'instruction**



## 04. Evolutions diverses liées à l'instruction

### → **Tableau de bord des chargés de clientèle**

- Edition possible des courriers de proposition depuis le tableau de bord
- Solliciter un chargé de clientèle avec ou sans affectation d'activité
  - Lors de la sollicitation d'un autre chargé de clientèle, il est désormais possible de lui transférer l'affectation de ce bien.
- Aménagements sur la liste des inscriptions Cal
  - L'accès au tableau de bord chargé de clientèle permet d'afficher la liste des inscriptions CAL non clôturées ainsi que la liste des décisions en attente de proposition. Toutes ces colonnes sont désormais triables et filtrables par entête de colonne.



## 04. Evolutions diverses liées à l'instruction

### → Instruction des demandes

- Taux d'effort et reste à vivre sur le logement actuel
  - En complément du taux d'effort et du reste à vivre calculé sur le logement proposé, ces deux informations sont également calculées en fonction du logement actuel.
  - Ainsi, le taux d'effort et le reste à vivre calculé sur le logement actuel sont des informations disponibles sur l'écran de décision CAL et sur la fiche CAL.
  - Pas de champ de fusion créé (**demande d'évolution**)
- Numéro de téléphone sur le volet détail d'une demande
  - Les numéros de téléphone renseignés sur l'onglet « Demandeur » de la demande sont reportés en entête du volet « Demande » accessible en instruction. Le numéro professionnel est accessible selon le paramétrage départemental.

☰ Détails de la demande

☰ Indicateurs

**ZEJNOJ Jean**

12/01/2021 (1 an 3 mois)

40 ans - Concubinage - Française - Assistant familial ou maternel - Assistant comptable/Animateur

*BELUIL Anne - Codemandeur*

Téléphone - Portable : 06 99 99 99 99 - Fixe : 02 99 99 99 99 - Professionnel : 07 99 99 99 99



## 04. Evolutions diverses liées à l'instruction

### → Instruction des demandes

- Désignataire sur écran de décision Cal
  - Le désignataire peut désormais être modifié en cours de séance Cal. Pour cela, il a été déplacé dans la partie Décision.

**DÉCISION: ATTRIBUTION RANG 2**

**ATTRIBUTION**     DÉCISION À PRENDRE

**NON-ATTRIB.**    [k-Personnes dépourvu ...](#)

**REJET**

Motif

Rang 2

**Etat - Prioritaire (Rése)**

Loyer: 200,20 €    Mensualité hors forfaits

Charges: 38,23 €    **306,49 €**

[Forfaits](#)



## 04. Evolutions diverses liées à l'instruction

### → Editions personnalisées

- Ajout de champs de fusion du chargé de clientèle en charge de l'activité pour un bien
- Nom chargé de clientèle
- Prénom du chargé de clientèle
- Libellé de l'organisme auquel il est rattaché
- E-mail du chargé de clientèle
- Numéro de téléphone du chargé de clientèle
- Informations de son agence :
  - Libellé de son agence
  - Rue agence
  - Complément adresse 1 agence
  - Complément adresse 2 agence
  - Code postal agence
  - Ville agence
  - Lieu-dit agence
  - Téléphone agence
  - Fax agence
  - Mail agence
  - Signature 1 Agence
  - Signature 2 Agence

**Il sera nécessaire de  
mettre à jour la macro  
liée aux éditions  
personnalisées**



**#05**

**Mise en visibilité des biens et  
publication d'annonces**



## 05. Mise en visibilité des biens et publication d'annonces

- Cofinancée et expérimentée par Rennes Métropole, cette nouvelle fonctionnalité pourra prochainement être proposée à tous.
- Cette fonctionnalité a pour but de publier des annonces pour des biens rénovés, mais situés dans des quartiers peu attractifs.
- Elle offre un préambule à la location voulue.





## 05. Mise en visibilité des biens et publication d'annonces

- Le contenu de l'annonce se paramètre manuellement dans le module Offre.
- En lien avec un partenariat avec Ubiflow, l'annonce peut également être diffusé sur d'autres canaux.

Identification Description Budgets **Chambres en colocation** Correspondant Local Occupants Annonce Historique

**Annonce**

Titre

Description   
Agréable 4 pièces proche des transports en commun, ce bien est situé au 2ème étage d'une résidence équipée d'un ascenseur  
Il est exposé sud-ouest sans vis à vis.  
Le loyer est de 366 €, et les charges mensuelles de 118 €.   
Il bénéficie du chauffage collectif.

Mise en diffusion du  à  au  à


**Contact**

Nom

Email

Téléphone

**Photo**



Lebonco

Ajouter Supprimer Aperçu GP



# 05. Mise en visibilité des biens et publication d'annonces

→ Sur le site Grand Public, l'internaute dispose de critères de recherche et pourra ensuite afficher le détail d'un bien puis prendre contact avec le bailleur concerné. A noter qu'actuellement le contact n'est pas tracé dans Imhoweb.

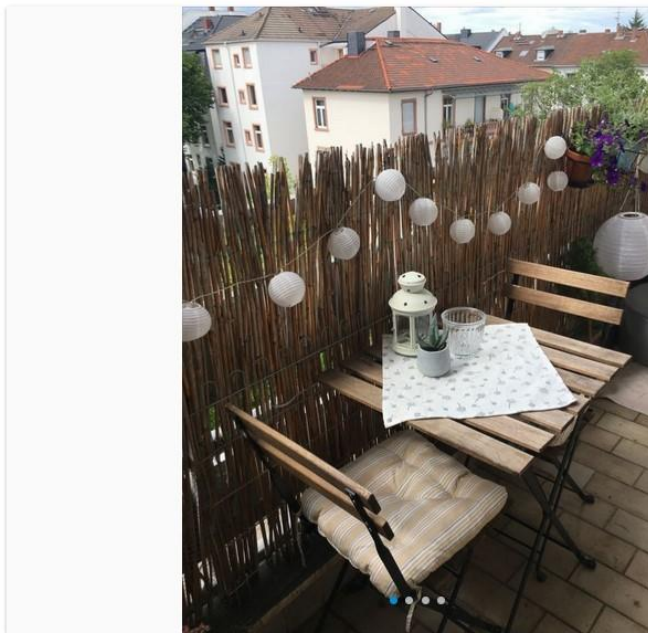
*Bienvenue sur la demande de logement d'Ille-et-Vilaine*

The screenshot shows the search interface of the Grand Public website. At the top, there is a navigation bar with links: Accueil, La demande de logement social, Créez votre demande, Votre espace personnel, La location active à Rennes, Chiffres clés, and Des questions ?. Below this is a search bar with three main filters: 'Rechercher par ville ou quartier' (with a dropdown menu showing 'Ville ou quartier'), 'Type de logement' (with a dropdown arrow), and 'Loyer (0€ - 2000€)' (with a horizontal slider). A secondary bar contains 'Loyer croissant' (with a dropdown arrow) and a 'RECHERCHER' button with a magnifying glass icon. The main content area displays a search result for 'Archipel habitat0012 00121279 T2 MAUREPAS - BELLANGERAIS'. The result includes a photo of a balcony, the address 'RENNES, 35700 MAUREPAS - BELLANGERAIS', details 'Surface : 35 m²' and 'Etage : 2', a price of '345.91 €', and a date '08/06/2022'. To the right of the text is a map showing the location of the property in a residential area of Rennes, with a price tag of '346€' overlaid on the map. The map shows streets like Rue de Titelin, Rue Georges Bernanos, and Rue de Fougères.



## 05. Mise en visibilité des biens et publication d'annonces

RETOUR ←



TABOURIN Lou

07 62 10 15 71

[l.tabourin@rennesmetropole.fr](mailto:l.tabourin@rennesmetropole.fr)

Contact 

Nom

Prénom

Email

xxxxxx@yyyy.zzzz

Message

ENVOYER ✓



# 05. Mise en visibilité des biens et publication d'annonces

## Archipel habitat0012 00121279 T2 MAUREPAS - BELLANGERAIS

345.91 €<sub>CC/Mois</sub>

### Description

T2 situé dans le quartier de Maurepas Gros CHêne car c'est un quartier super qui permet de rencontrer beaucoup de monde aux différents événements organisés par les associations du quartier, la Maison de quartier / direction de quartier situé au 32 rue Trégain, l'espace Social Commun accessible depuis l'année Chanoine accessible à pied depuis la sortie du métro GC mais qui va bientôt déménager de l'autre côté de l'avenue Rochester et se regrouper avec la direction de quartier et la mairie de quartier. En effet, tout les services seront regroupés ensemble pour répondre de façon directe à l'ense

### Caractéristiques

Surface : 35m <sup>2</sup>	Nombre pièces : 2	Ascenseur : Oui	Garage : Non
Jardin : Non	Etage : 2	Année construction : 1957	
Type de bien : T2			

TABOURIN Lou

07 62 10 15 71

[l.tabourin@rennesmetropole.fr](mailto:l.tabourin@rennesmetropole.fr)

### Contact



Nom

Prénom

Email

Message

ENVOYER ✓



# 05. Mise en visibilité des biens et publication d'annonces

Consommation énergétique

Émission de gaz à effet de serre



Consommation d'énergie



Localisation



TABOURIN Lou

07 62 10 15 71

[l.tabourin@rennesmetropole.fr](mailto:l.tabourin@rennesmetropole.fr)

Contact 

Nom

Prénom

Email

Message

ENVOYER ✓

RETOUR ←



**#06**

**Points divers**



## 06. Points divers

### → **Procédure d'assistance partenaires**

→ Elle est disponible sur la page de connexion et sur la page d'accueil de l'application. Pour un traitement optimal, il est important de respecter la procédure décrite.

### → **Procédure d'assistance demandeurs**

→ Le demandeur doit compléter le formulaire à disposition sur le site de saisie en ligne disponible dans la rubrique « Des questions »

### → **Liste des ses comptes utilisateurs**

→ Vous disposez via le menu Editions / Extraction utilisateurs, de la possibilité d'éditer la liste de vos comptes utilisateurs et de faire le point sur les comptes (désactivation) et sur la complétude des données (mails et téléphones).

### → **Support de présentation de la réunion**

→ Il sera mis à disposition sur le guide utilisateurs.



# Merci pour votre attention



[www.creha-ouest.org](http://www.creha-ouest.org)



<https://fr.linkedin.com/company/creha-ouest>

